

S'approprier le concept d'auto-détermination et favoriser sa mise en œuvre auprès des personnes (enfants / adultes)

Objectifs

- ✓ Appréhender, comprendre et s'approprier le concept d'autodétermination
- ✓ Connaître les droits des personnes accueillies en matière d'autodétermination
- ✓ Identifier les enjeux de cette évolution de pratique dans le cadre institutionnel
- ✓ Penser sa place et celle de l'autre autrement : le contexte et les postures professionnelles favorisant l'autodétermination
- ✓ Renforcer les capacités de la personne à s'autodéterminer
- ✓ Impliquer les familles et les personnes accompagnées
- ✓ Elaborer de nouveaux projets et accompagnements

JOUR 1

Appréhender le concept d'autodétermination

- ⇒ Partager ses représentations
- ⇒ Comprendre ce qu'est et ce que n'est pas l'autodétermination
- ⇒ Pourquoi parler d'autodétermination ?

Connaître les droits des personnes accueillies en matière d'autodétermination

- ⇒ Présentation de la législation actuelle
- ⇒ Evolution actuelle du secteur SMS
- ⇒ Autodétermination et soutien de la dynamique inclusive

Comprendre et s'approprier les concepts et théories de l'autodétermination

- ⇒ Le modèle fonctionnel de l'autodétermination
- ⇒ L'autodétermination : un apprentissage
- ⇒ L'autodétermination : un environnement propice à développer
- ⇒ L'autodétermination : une co-responsabilité partagée

JOUR 2

Identifier les enjeux de cette évolution de pratique dans le cadre institutionnel

- ⇒ Réflexion et inscription de l'autodétermination au sein de sa structure : les freins et les leviers
- ⇒ Etat des lieux des outils déjà existants et partage de pratiques

Public

Professionnels de l'action sociale et médicosociale

Prérequis

aucun

Programme

Penser sa place et celle de l'autre autrement : le contexte et les postures professionnelles favorisant l'autodétermination

- ⇒ Quelle posture professionnelle adopter pour favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées ?
- ⇒ Des métiers et des interventions innovantes pour soutenir l'autodétermination
- ⇒ Comment penser l'autodétermination en collectivité ?
- ⇒ La prise de risque : comment l'aborder ?

Renforcer les capacités de la personne à s'autodéterminer

- ⇒ S'assurer des capacités de compréhension et d'expression de la personne et les faciliter
- ⇒ Les évaluations en tant que soutien à l'autodétermination
- ⇒ L'autodétermination : des outils spécifiques et avant tout un état d'esprit
- ⇒ Le projet individualisé comme levier majeur au développement de l'autodétermination

Apports théoriques et d'outils méthodologiques
Diaporama / Support Vidéo
Echanges à partir des situations réelles - Etude de cas
Atelier d'intelligence collective
Alternance des temps de travail et de réflexion collectifs et en sous-groupes
Approche participative et expérientielle
Remise d'un support pédagogique
Evaluation des acquis : co-construction d'une charte éthique reprenant les éléments forts de la formation

Dates : 30 novembre et
1er décembre 2026

Durée : 14 h

Horaires : 9h -12h30 / 13h30 -
17h

Lieu : 21000 DIJON > l'adresse
précise de la formation vous
sera communiquée sur votre
convocation

Coût TTC : 410 €/pers.

Repas : possible sur place sur réservation (12€/jour)

Nombre de participants : 12 maximum par groupe

Contacter votre interlocutrice handicap pour adapter la formation à vos besoins spécifiques :

Julie CHARLES : 03 80 76 63 40 - julie.charles@mseformations.org

Consulter notre livret d'accueil et notre règlement intérieur : [cliquez ici](#)

INTERVENANTE :

Cheffe de projet et formatrice - 17 ans d'exercice
professionnel comme psychomotricienne en CAMSP, CMPP,
CHU, secteur sanitaire pédiatrique - Cheffe de service d'une
équipe Relais Handicap Rares - Cheffe de projet mission
polyhandicap

Thématiques de prédilection :

Les différents types de handicap / Les handicaps rares /
L'autodétermination / La transformation de l'offre
médicosociale et les nouvelles modalités
d'accompagnement / Le développement psychomoteur de
l'enfant...